



LE MOT DU DOYEN...

11 novembre – On recherche un/e sacristain/ine pour la Collégiale de Leuze

Après avoir assuré le service de la sacristie durant plusieurs années, Mme Mariette Degeeter a souhaité être relevée de cette charge qu'elle a assurée avec discrétion et efficacité pour le service de la Collégiale St-Pierre ; nous l'avons remerciée il y a quelques jours. Depuis, Mariette reste une fidèle de la Chorale St-Pierre et, de façon très discrète, continue à m'apporter une aide précieuse pour le service « urgent » de la sacristie. Cependant, nous devons penser à son remplacement. Depuis de nombreuses semaines, la Fabrique d'église a lancé un appel ; moi-même, je l'ai relayé. Toujours personne ! La paroisse de Leuze n'aurait-elle plus suffisamment de ressources humaines que pour assurer un tel service ?... Il est vrai que ce service est prenant : la messe chaque jour à 8h30 ou 18h30, la messe dominicale à 10h30, sans compter les fêtes et services particuliers (baptêmes, mariages, funérailles), la responsabilité générale de ce qui est nécessaire au Culte (pain, vin, linge, cierges...) et la préparation générale de l'église (mise en ordre des chaises, décoration florale, préparation des objets du culte, sonorisation...). Mais cet emploi est repris par la législation des Fabriques d'église : la personne qui l'assure est donc rémunérée sous le statut d'employée d'église et est couverte par les assurances. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience préalable : ne dit-on pas que « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ! » Actuellement, j'assure ce service depuis septembre et nous pouvons compter sur Mme Despret lors des funérailles et Mme Olivier pour la décoration, sans oublier Mme Degeeter pour des services discrets. Mais cette situation ne peut pas durer : il est des réunions ou des cours en extérieur qui me font rentrer in extremis pour la Messe, et je n'ai pas alors le temps de préparer tout ce qui doit être préparé... Si la situation ne se régularise pas, je vais être au regret d'annuler une série de célébrations à la Collégiale ; j'en suis triste, mais à l'impossible, nul n'est tenu... J'attends le début du temps de l'Avent pour prendre ma décision. Si l'un/e d'entre vous se sent appelé à cette responsabilité, merci de prendre contact avec l'un des Membres de la Fabrique d'église St-Pierre (L. Olivier, G. Waels, Chr. Saily, G. Lesent, J.-L. Mertens, N. Meurisse, D. Jadot, J.-M. Bourgeois, J. Anrys) ou moi-même. Bon dimanche !

Doyen Patrick Willocq